



Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE DU PROE

Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

6 – 10 septembre 2010

Point 9.2.2 de l'ordre du jour : Évaluation des services météorologiques régionaux

Objet du présent document

1. Informer la Conférence de l'état d'avancement de l'évaluation des services météorologiques régionaux, demandée par les dirigeants du Forum du Pacifique dans leur communiqué de 2008, et débattue lors de la 20^e Conférence du PROE.
2. Rendre compte des progrès accomplis par le Secrétariat dans la préparation d'une proposition visant à mettre sur pied et à établir un moyen institutionnel de répondre aux besoins de services météorologiques du Pacifique, conformément à la décision prise par le PROE à sa 20^e Conférence. Le Secrétariat propose la création d'un Bureau régional pour les services météorologiques nationaux du Pacifique et, au sein du PROE, la restructuration du groupe existant des Directeurs des services météorologiques régionaux (DSMR) en un Conseil météorologique océanien.

Historique

3. L'accès à des informations météorologiques et climatiques régulières, de qualité et disponibles en temps utile revêt une pertinence et une importance extrêmes pour le Pacifique. La sécurité du transport maritime et de l'aviation dépend des mesures prises pour faire face aux conditions météorologiques. L'accès à ce type d'informations est également important pour le rendement agricole et halieutique, et pour des secteurs d'activités telles que le tourisme, afin notamment de prévoir la disponibilité en eau destinée à la consommation humaine. Ces secteurs, comme d'autres tout aussi importants, sont fortement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes provoqués par le changement climatique.
4. Au cours de ces dernières années, la région a manifesté un intérêt accru pour la fourniture de services météorologiques, et ce, pour deux raisons principales : i) la prise de conscience croissante de la contribution des services météorologiques et climatiques au bien-être économique et social, notamment au vu de l'impact de phénomènes extrêmes sur les conditions de vie humaine et matérielle ; et ii) les préoccupations concernant la viabilité à long terme des services régionaux fournis par le service météorologique fidjien qui joue un rôle central dans la prestation de services météorologiques, en émettant notamment des alertes en cas d'intempéries graves dans la région.
5. L'importance de ces questions a été mise en avant lors du 15^e Congrès météorologique mondial tenu en mai 2007, de la 12^e Conférence des DSMR en juillet 2007 et des 16^e et 17^e réunions des dirigeants des petits États insulaires, en octobre 2007 et août 2008.

6. Dans leur communiqué de 2008, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont demandé au PROE de « *réaliser d'urgence un examen approfondi des services météorologiques régionaux, en présentant aux dirigeants le plus tôt possible des rapports intersessionnels sur toutes les options, y compris en utilisant les dispositifs existants et en envisageant d'autres prestataires de services* ». Lors de la Conférence de 2009, les Membres du PROE ont « *prié [le Secrétariat] de poursuivre ses travaux en fournissant des rapports intersessionnels en vue de la soumission d'un rapport final aux Membres à la 21^e Conférence du PROE, en 2010* ».

7. Les DSMR, dont la création fut décidée par le PROE à sa conférence de 1992, forment une instance de dialogue sur les questions météorologiques. Son rôle consiste à contribuer à une meilleure compréhension du changement climatique et à faciliter l'accès aux données et aux informations. Depuis la première conférence des DSMR, tenue en 1993, le PROE a assuré les fonctions de secrétariat pour faciliter le déroulement des réunions, avec le concours de l'OMM et d'instituts techniques partenaires au sein de pays développés (Australie, Nouvelle-Zélande et États-Unis d'Amérique). Au fil du temps, la conférence des DSMR a acquis une importance fondamentale en permettant de débattre de questions régionales et nationales devant un parterre régional composé notamment de bailleurs de fonds et, plus récemment, en proposant pour adoption des initiatives dans le domaine météorologique aux directeurs météorologiques nationaux.

8. Le Plan d'action stratégique régional pour le développement de la météorologie dans le Pacifique (2000-2009) fait ressortir les domaines d'intervention prioritaires en matière de développement et de renforcement des capacités des services météorologiques, dont les systèmes d'observation, les télécommunications, les infrastructures, le changement et la variabilité climatiques, la gestion des catastrophes, le renforcement des capacités, et plus récemment, le renforcement institutionnel. C'est au vu de ces éléments que le PROE recommande de consolider le rôle des DSMR en créant un Conseil météorologique océanien.

Le point sur l'évaluation des services météorologiques régionaux

9. L'équipe d'évaluation désignée par le PROE a achevé ses travaux en avril 2010 en présentant son rapport final au PROE. Des exemplaires du rapport ont été transmis à tous les Membres du PROE et des copies imprimées seront mises à la disposition des délégués lors de la Conférence du PROE de 2010. Le principal objectif de l'évaluation consistait à recommander aux dirigeants du Forum :

« ... des options en matière de fourniture de services météorologiques et climatologiques régionaux viables et effectifs, y compris de services météorologiques et climatologiques régionaux spécialisés, à l'ensemble des pays et territoires insulaires océaniques tels que ceux fournis par le Centre météorologique régional spécialisé de Nadi (service météorologique fidjien) et d'autres prestataires de services régionaux ».

10. L'équipe d'évaluation a travaillé en lien étroit avec les services météorologiques nationaux et les organismes techniques, les bailleurs de fonds et les organisations compétentes, et le Secrétariat du PROE. Des visites ont été effectuées dans quatre pays insulaires océaniques (Samoa, Fidji, Kiribati et Vanuatu) et des discussions ont été menées à bien avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique. Les correspondants du PROE aux Fidji ont pris des dispositions particulières pour permettre la tenue de consultations de haut niveau avec des représentants du gouvernement fidjien en 2009 et en début d'année 2010.

Conclusions et recommandations de l'évaluation :

11. L'équipe d'évaluation a regroupé ses dix recommandations selon trois (3) domaines stratégiques, à savoir :

1. *Coordination et soutien régionaux*

Il est recommandé :

- i. que soit créé un Bureau régional pour les services météorologiques nationaux océaniens ;
- ii. que les principaux partenaires de développement réexaminent leurs politiques de financement/de soutien afin de pérenniser l'appui dont bénéficient actuellement les services météorologiques nationaux, au vu du rôle clé que jouent ces derniers dans la sécurité, la sûreté et le développement durable des pays et territoires insulaires océaniens ;
- iii. qu'un forum réunissant bailleurs de fonds et partenaires de développement se tiende en conjonction avec la Conférence annuelle des directeurs des services météorologiques nationaux, afin de mieux adapter les financements des bailleurs de fonds aux besoins de la région et d'encourager la coordination entre bailleurs de fonds.

2. *Renforcement des services météorologiques nationaux*

Il est recommandé :

- i. que les pouvoirs publics accordent une reconnaissance accrue à l'importance du travail effectué par les services météorologiques nationaux en les intégrant dans leurs processus politiques et décisionnels respectifs et en leur consacrant une part accrue des ressources budgétaires ;
- ii. que les partenaires de développement appuient la contribution des services météorologiques nationaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux conçus par les pays insulaires océaniens de sorte à intégrer les activités des services météorologiques nationaux et celles entreprises dans des domaines connexes (tels que l'hydrologie, la réduction des risques de catastrophes et le changement climatique).

3. *Services météorologiques régionaux spécialisés*

Il est recommandé :

- i. que le service météorologique fidjien acquière le statut d'organisme public autonome, conformément à la description fournie ;
- ii. que le gouvernement des Fidji honore son engagement de fournir les ressources nécessaires au service météorologique fidjien pour s'acquitter de son rôle de Centre météorologique régional spécialisé de Nadi, en collaboration avec des partenaires de développement ;
- iii. que les partenaires de développement appuient le service météorologique fidjien dans sa période de transition et dans sa nouvelle configuration institutionnelle ;
- iv. que les dirigeants du Forum des îles du Pacifique demandent au PROE de fournir, dans un premier temps, un rapport intérimaire en 2010 sur les progrès accomplis dans la restructuration du service météorologique fidjien, puis un rapport annuel d'activités du Bureau océanien (voir recommandation 1) rendant compte de la fourniture pérenne de services météorologiques, et notamment de la capacité du service météorologique fidjien à s'acquitter de son rôle de Centre météorologique régional spécialisé au cours de la saison cyclonique prochaine.
- v. que le service météorologique fidjien conclue des accords bilatéraux avec d'autres services météorologiques nationaux qu'il dessert.

La voie à suivre

12. De nombreux aspects fondamentaux pour la région justifient le renforcement des services météorologiques régionaux. La participation active du service météorologique fidjien et, par là même, des pouvoirs publics fidjiens, est essentielle dans la mise en place de tout dispositif institutionnel régional futur. L'équipe chargée de l'évaluation et le Secrétariat ont mené d'étroites consultations avec des représentants fidjiens en 2009 et en 2010. Le gouvernement des Fidji prévoit une réforme du service météorologique fidjien en 2010-2011. Un point sur le projet de transformation de ce service en organisme public autonome sera présenté, le cas échéant, lors de la 21^e Conférence du PROE.

13. Les conclusions de l'évaluation comprennent une section intitulée « prochaines étapes », destinée à orienter la mise en œuvre des recommandations. Elle porte sur deux thèmes généraux : a) la création d'un « Bureau océanien » qui vise à fournir un cadre régional de soutien aux services météorologiques et b) la mise en place de services météorologiques régionaux spécialisés. Il est suggéré dans les conclusions de l'évaluation que les dirigeants confient à une organisation membre du CORP la tâche de créer et de définir le rôle du Bureau océanien et d'appuyer les projets de transformation du service météorologique fidjien en organisme public autonome. En outre, les dirigeants sont invités à engager les bailleurs de fonds à maintenir et, le cas échéant, à accroître le niveau de soutien fourni aux services météorologiques régionaux.

14. Eu égard à la proposition de création d'un Bureau océanien, il convient de rappeler que le Secrétariat du PROE fournit son soutien aux services météorologiques et appuie leur développement depuis sa création. Ce rôle lui a été attribué en vue d'améliorer la compréhension des conditions météorologiques, de la variabilité et du changement climatique dans le Pacifique. Depuis, ce rôle a été étendu, au travers de partenariats avec des organismes techniques tels que l'OMM, la NOAA des États-Unis d'Amérique, le NIWA, le Bureau météorologique australien et les services météorologiques de Nouvelle-Zélande, en vue de faciliter le soutien météorologique dans différents domaines. Le Secrétariat est également responsable du forum des DSMR, qui fournit des orientations sur les priorités nationales et régionales en matière de soutien météorologique et supervise la mise en œuvre d'une stratégie régionale conçue par le PROE et ses partenaires en 2000. Le Secrétariat compte plusieurs programmes techniques fournissant un soutien météorologique et l'expérience acquise récemment lors de l'intégration d'autres programmes météorologiques spécialisés a contribué à définir et à renforcer le domaine d'intervention consacré à la météorologie régionale.

16. Les recommandations ci-dessus ont été présentées dans un document soumis au Comité d'action du Plan Pacifique lors de sa réunion de juillet et ont été transmises par courrier du président du Comité aux dirigeants du Forum pour examen lors de leur réunion d'août 2010, à Vanuatu. Le Secrétariat rendra compte à la Conférence de toute décision prise par les dirigeants du Forum ayant une incidence pour le PROE.

17. La 20^e Conférence du PROE a invité le Secrétariat à présenter une proposition au sujet de la mise sur pied et de l'établissement d'un moyen institutionnel de répondre aux besoins de services météorologiques dans la région. Les détails de la proposition, le rôle principal et les fonctions du Conseil météorologique océanien et le type d'appui administratif envisagé sont précisés à l'annexe 1.

Bureau océanien du PROE pour les services météorologiques nationaux

18. Parmi les conclusions de l'évaluation récente des services météorologiques régionaux figure une proposition de création d'un « Bureau océanien », mécanisme visant à renforcer la coordination régionale en matière météorologique. Le Secrétariat, qui appuie de longue date le développement des services météorologiques dans la région, serait idéalement placé pour accueillir en son sein un tel mécanisme. Le Secrétariat s'efforce également de renforcer les ressources dont il dispose pour pouvoir s'acquitter de son rôle de soutien météorologique à la région.

19. Le Secrétariat est d'ores et déjà en mesure de consacrer certaines ressources à la création du Bureau océanien, en tirant parti de postes existants pour fournir une base initiale effective en matière de soutien météorologique. Le PROE mettra également à profit son partenariat avec l'OMM pour fournir un appui supplémentaire. Il importe de signaler que le Bureau océanien exigera des moyens nouveaux et additionnels.

Recommandations

20. **À la lumière** des recommandations émises à l'issue de l'évaluation, la Conférence est invitée à :

- **entériner** les recommandations et les « prochaines étapes » proposées dans le rapport d'évaluation des services météorologiques régionaux ;
- **convenir** que le PROE assumera le rôle de **Bureau océanien** chargé d'appuyer les efforts entrepris par les pays et par la région pour coordonner et faciliter la coordination et la fourniture régionales de services météorologiques pertinents ;
- **approuver** la création d'un Conseil météorologique océanien et **charger** le Secrétariat de définir son mandat et de le soumettre pour adoption à la première réunion du Conseil en 2011 ;
- **engager** les Membres, les bailleurs de fonds et les partenaires à fournir leur assistance, y compris en renforçant le soutien technique actuellement fourni au PROE et en allouant des ressources additionnelles ;
- **demander** au Secrétariat de faire rapport de l'exécution des présentes décisions à la 22^e Conférence du PROE.

21. Au vu des arrangements actuels en matière de fourniture de services météorologiques régionaux spécialisés à l'appui des services météorologiques nationaux, la Conférence est également invitée à :

- **exprimer ses remerciements et sa gratitude** aux Fidji, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et à la France pour le soutien apporté par ces derniers aux services météorologiques régionaux du Pacifique, ainsi qu'aux partenaires de développement, et notamment à l'Australie, au Japon, à la Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, à la Finlande, et au réseau mondial de services météorologiques, pour leur appui constant.